

CONSEIL D'ADMINISTRATION

[au 04/02/2021]

Membres de droit

Eric BERDOATI

Maire – Ville de Saint-Cloud

Ségolène de LARMINAT

1^{ère} adjointe au maire déléguée à la Culture et au patrimoine – Ville de Saint-Cloud

Membres élus

Stuart ATTEWELL

Jacques BERNARD

Annie BOISSE

Marie-Geneviève COMBES

Martine DELAÎTRE

Anne DUPONT-MONTFORT

Xavier FAUCHE

Henri GASSIAT

Béatrice JOUAN

Geoffroy de LABOULAYE

Marc MINIER

Anne RAMAGE

Monika SANDER

Bernard SIOUFFI

Membres invités

Laurent BARTOS

Coordinateur départemental IFAC 92

Laurence HABER

Déléguée territoriale IFAC

Edith SAGROUN

Conseiller délégué à la Jeunesse – Ville de Saint-Cloud

Membres associés

Ludovic DENIS

Conservatoire de Musique de Saint-Cloud

Marie-Christine GACHET

Association des Familles

Marie-Claude GENOSSAR

Association La Passerelle

Le Bureau

Marie-Geneviève COMBES

Présidente

Marc MINIER

Vice-Président

Bernard SIOUFFI

Trésorier

Annie BOISSE

Secrétaire

Stuart ATTEWELL, Jacques BERNARD, Xavier FAUCHE

Administrateurs

EQUIPE PERMANENTE

[au 04/02/2021]

Emmanuel BROSSARD

Directeur

Anne HUBERT

Karen ELASRI

Dominique CHRISTIEN

Coordinatrices des ateliers

Elise GUILLAUME

Graphiste / webmaster

Karen ELASRI

Community manager

Laurence DE LA MAISONNEUVE

Secrétaire Comptable

Dominique CHRISTIEN, Elise

GUILLAUME, Véronique

FRANCOIS, Dominique GERBI,

Annie BOISSE (bénévole)

Accueil

SOMMAIRE



COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ÉQUIPE PERMANENTE	P. 2
RAPPORT MORAL	P. 4
RAPPORT D'ACTIVITÉ	P. 5
L'ECLA en chiffres	P. 5
Les partenaires	P. 5
Les secteurs	P. 6
<i>Arts visuels</i>	P. 6
<i>Arts de la scène</i>	P. 10
<i>Langues</i>	P. 14
<i>Culture et sciences</i>	P. 15
<i>Sport</i>	P. 16
<i>Stages</i>	P. 17
Statistiques	P. 18
So Art Café	P. 19
RAPPORT FINANCIER	P. 20
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	P. 28

RAPPORT MORAL



Madame, Monsieur, Chère adhérente, cher adhérent,

Comme vous l'imaginez la saison 2019/2020 a été brutalement coupée en deux le 17 mars 2020. Durant le premier semestre, une organisation repensée avait permis d'offrir des activités nouvelles, de mettre en place des formules diversifiées d'inscriptions et de relancer ainsi une vie associative épanouissante.

Une programmation d'expositions, d'événements éclatants comme la 2ème édition de La Nuit² aurait dû permettre de fidéliser nos adhérents et d'en accueillir deux-cents nouveaux.

La fermeture du Carré en raison du confinement plongea l'association dans une situation qu'elle n'avait jamais imaginé vivre. On peut considérer qu'un tiers de la saison a été perturbé durant le deuxième trimestre 2020 nous contraignant à devoir nous réorganiser et annuler les stages de printemps et d'été ainsi que certaines activités. En conséquence, la saison suivante nous avons enregistré une baisse des adhérents de 9% par rapport à la précédente saison.

L'ECLA a aussitôt trouvé des solutions d'une part, pour le personnel avec le recours au télétravail et à l'activité partielle et d'autre part, pour les adhérents avec le maintien de certaines activités à distance, initiatives particulièrement appréciées.

Enfin, la reprise des activités en présentiel a été effective au 4 juin et des séances ont parfois été récupérées jusqu'au 11 juillet.

Je voudrais insister sur le professionnalisme de l'ensemble du personnel, leur attitude positive et leur formidable investissement devant cette situation inédite, incertaine et anxiogène. Je tiens à les remercier chaleureusement au nom du Conseil d'Administration.

Je tiens également à remercier les membres du Conseil d'Administration qui m'ont accompagnée durant cette période.

J'ai une pensée toute particulière pour Geoffroi Pénét, notre trésorier pendant plus de 15 ans, décédé brutalement en novembre dernier.

Enfin, je tiens à remercier la ville de Saint-Cloud, notre principale partenaire, pour son soutien financier et sa confiance.

Parler de l'avenir alors que nous sommes dans une grande incertitude quant à l'après COVID a un côté un peu surréaliste tant la vie sociale est bouleversée.

Quand cette période sera terminée, nous savons tous que la vie ne sera pas comme avant, comme si rien ne s'était passé.

Malgré le contexte sanitaire, social et économique, l'ECLA mettra tout en œuvre pour poursuivre sa mission d'intérêt général au service de la population.

Elle continuera à porter ses valeurs, comme elle le fait depuis sa création en 1963, au travers de ses actions et projets, avec la participation et l'engagement du plus grand nombre, dans une démarche de solidarité et de générosité.

Marie-Geneviève Combes - Présidente

Festival de
danse



RAPPORT D'ACTIVITÉ



L'ECLA EN CHIFFRES



LES ADHÉRENTS

1838
adhérents



L'ÉQUIPE

8
permanents



LES INSCRIPTIONS

2041
inscriptions aux
ateliers



LES ACTIVITÉS

102
activités différentes

85%
des adhérents sont
clodoaldiens

65
animateurs

203
inscriptions aux
stages

12400
heures annuelles d'activité
(hors stages)

921
adhérents ont
moins de 18 ans

16
bénévoles

413
heures d'activités / semaine

PARTENAIRES

L'ECLA est subventionné par la ville de Saint-Cloud



L'ECLA est adhérent de l'IFAC et du RIF



ARTOTHEQUE

ARTS VISUELS

L'interruption de l'activité de l'Artothèque du 13 mars au 4 juin 2020 inclus liée à la pandémie de COVID-19 a pour conséquence une baisse significative du nombre d'emprunts et de visiteurs. Un renouvellement significatif des emprunteurs est à nouveau constaté cette année puisque près de 20% des adhérents sont des primo-emprunteurs.

La proportion d'emprunteurs préalablement adhérents de l'ECLA au moment de leur inscription à l'Artothèque (administrateurs ECLA, inscription personnelle/ou d'un enfant à une activité de l'ECLA, hors salariés ECLA) est en hausse (25% contre 17% en 2018-2019).

De même, le contexte sanitaire a entraîné une baisse très importante des prêts en direction des structures extérieures, le nombre d'emprunts a en effet chuté de moitié par rapport à la saison précédente.



LES EXPOSITIONS

1 accrochage collectif : Tumulte / Accrochage #1 : Nouveaux artistes de l'Artothèque / du lundi 16 septembre au samedi 5 octobre 2019

Présentation d'une sélection des œuvres des neuf nouveaux artistes qui ont rejoint le fonds de l'Artothèque au cours de la saison 2018-2019. Parallèlement à cet accrochage, le projet de collaboration avec les ateliers d'arts plastiques a été reconduit à la suite du bilan très positif de l'édition 2018-2019. Les ateliers d'arts plastiques se sont inspirés des œuvres des artistes exposées lors du précédente accrochage pour réinterpréter leur travail ou s'en inspirer librement. Leurs réalisations ont intégré l'accrochage initial, soit aux côtés des œuvres, soit en les remplaçant.

Comme lors de la première édition, le projet « Tumulte » est parvenu à mobiliser les ateliers (dessin-peinture, arts plastiques enfants, aquarelle, sculpture adultes et enfants) et leurs réalisations ont été très riches, tant dans leur diversité que dans la qualité des propositions. Il a permis de mobiliser dès la rentrée les ateliers arts plastiques autour d'œuvres de l'Artothèque et cette deuxième édition a rencontré un beau succès.

1 exposition monographique : Proposition Presque rien Carte blanche à julie hans vazquez (du samedi 16 novembre au samedi 21 décembre 2019)

Sixième édition d'une série de cartes blanches initiée en 2014, la Proposition Presque rien a « mis en exposition » la production plastique de julie hans vazquez comme préliminaire à un travail de recherche envisagé sur la perméabilité entre les arts plastiques, la décoration et l'illustration. Son projet a permis de mettre en regard la scénographie d'exposition et la décoration d'intérieur, la création artistique contemporaine et les objets décoratifs, pour interroger la porosité entre ces différents domaines.

Des visites de l'exposition en direction des adhérents, des scolaires et une visite-atelier en famille co-animée par la plasticienne julie hans vazquez ont été proposées. 78 enfants ont été accueillis.

Vue de la
Proposition
Presque
rien

CHIFFRES CLÉS

Adhérents / Particuliers

	2019/2020	2018/2019
Nombre d'adhérents	36	41
Nombre de visiteurs	180	293
Nombre d'emprunts	240	360
Achats cartes d'emprunts	29	46
Achats cartes ArtoCadeau	3	3
Achats œuvres	4	4
Nouveaux artistes	6	9

Emprunts établissements scolaires, associations, entreprises et collectivités

	2019/2020	2018/2019
Etablissements scolaires	18	57
Associations	30	40
Collectivités	10	10
Entreprises	48	94
Total	106	201

Accrochage participatif dans la Coursive : Presque tout !

Dans la continuité de la *Proposition - Presque rien*, tous les adhérents, ateliers et personnels de l'ECLA ont été invités à contribuer à un accrochage sur la thématique de la décoration d'intérieur, amorcé par deux productions plastiques de Julie Hans Vazquez. La mobilisation autour de ce projet, d'abord timide dans un premier temps, a connu un véritable essor en deuxième partie d'exposition.

La proposition *Presque rien* de Julie Hans Vazquez a reçu un accueil mitigé de la part du public, certains de ses choix artistiques (absence de cartels, mise à disposition de documents dans un espace de consultation, livre d'or sous forme d'une boîte à idées/propositions, etc.) ont parfois dérouté les visiteurs. Néanmoins, la scénographie de l'exposition a reçu un accueil très positif, les visiteurs ont apprécié l'ambiance « décorative ».

Deux ateliers ont sollicité une visite de l'exposition. La visite-atelier en famille n'est pas parvenue à toucher des participants extérieurs, en revanche, l'accrochage participatif dans la Coursive a rencontré un vif succès, sans doute en raison de la liberté et de la spontanéité permises. L'ensemble de ce projet a été très satisfaisant d'un point de vue artistique et la collaboration avec la plasticienne Julie Hans Vazquez a été très riche.

Tumulte,
participation
des ateliers
enfants



ARTS PLASTIQUES

ARTS VISUELS

Le nombre d'inscrits est en très légère hausse par rapport à la saison précédente. Il faut noter un net engouement pour la formule 15 séances avec 70 inscrits contre 43 la saison dernière. Un nouvel atelier Street Art a ouvert pour les adolescents. En revanche, en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, les ateliers enfants Petits créateurs, Découverte de l'art et Terre céramique, ainsi que l'atelier adultes de Dessin-Peinture ont été fermés. Suite au diagnostic du secteur réalisé il y a un an, les ateliers pour les enfants sont désormais organisés par tranches d'âge identique et s'inscrivent dans un parcours pédagogique progressif. Les ateliers 5 séances (modèle vivant et sculpture) ont intégré la programmation annuelle et attirent un public dont l'organisation personnelle et professionnelle ne permet pas un engagement sur l'année.

Pendant le confinement, la majorité des animateurs ont gardé le lien avec les adhérents grâce à des groupes WhatsApp, envois de mails et de sms ou échanges téléphoniques. Certaines activités ont été maintenues à distance avec des séances pédagogiques adaptées.

Expo de l'atelier de modèle vivant



Ce fut le cas pour les ateliers arts plastiques jeunes (Betty Meissonnier), BD (Maxime Jean Louis), aquarelle (Véronique Leforestier) et dessin/peinture (Lilyana Stankova). Toutes ses propositions ont demandé un énorme investissement dans la préparation et le suivi de la part des animateurs. Une partie des séances qui n'ont pu être maintenues pendant le confinement ont été récupérées entre mai et début juillet.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES, PROJETS & ÉVÉNEMENTS

7 au 17 octobre : Tumulte – Accrochage #2

Les ateliers se sont inspirés des œuvres des artistes de l'artothèque exposées lors du premier accrochage pour réinterpréter leur travail ou s'en inspirer librement. Leurs réalisations ont intégré l'accrochage initial, soit aux côtés des œuvres, soit en les remplaçant. Cette deuxième édition a très bien fonctionné avec une implication importante des ateliers (ateliers de dessin-peinture, arts plastiques enfants, aquarelle, sculpture adultes et enfants).

27 janvier au 6 février : Exposition de l'atelier de modèle vivant

Cette exposition réalisée en regard du Festival de danse a été plébiscitée par les visiteurs. Les adhérents de l'atelier modèle vivant animé par Marie-Laure Tétaud ont travaillé sur des figures de styles et ont étudié le lien entre celles-ci et les poses des modèles. Un des spectacles du Festival a démarré au sein de l'exposition.

Deux expositions étaient prévues en mars et mai/juin 2020 mais elles ont été reportées au mois de septembre 2020 en raison de la pandémie de COVID-19.

ACTIONS DE MÉDIATION

Partenariat avec la Médiathèque de Saint-Cloud
« Dis-moi Dix mots »

Nous avons été sollicités par la médiathèque pour participer à "Dis-moi Dix mots", la manifestation annuelle de sensibilisation à la langue française organisée par le Ministère de la culture. Sur le thème, « au fil de l'eau », un cours d'aquarelle a été animé le samedi 14 mars par notre animatrice, Véronique Le Forestier. Ce dernier a rencontré un franc succès.

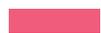
PERSPECTIVES 2020/2021

Une réflexion est à mener pour repenser la programmation des expositions dans le cadre de l'ouverture du café culturel et solidaire.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	Volume horaire global annuel	Nombre d'intervenants	Nombre d'inscrits
23 pour 48 créneaux	2775 h	10	386
	2019/2020	2018/2019	
Enfants/Ados	150	158	
Adultes	236	219	

ARTISANAT D'ART



Ce secteur enregistre une augmentation significative du nombre d'inscrits car nous avons ouvert deux ateliers de création et stylisme en soirée. Un atelier de peinture sur porcelaine n'a pu être maintenu en raison d'un nombre d'inscrits insuffisant.

L'atelier de restauration de sièges a organisé ses séances toutes les deux semaines, permettant ainsi aux adhérentes de bénéficier d'une plage horaire adaptée à la pratique de cette activité.

Pendant le confinement, toutes les activités ont été suspendues car leur spécificité ne permettait pas une continuité à distance. Les animateurs ont cependant gardé le lien avec les adhérents pendant cette période et les séances ont repris à partir du mois de mai.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	6 pour 13 créneaux
Volume horaire global annuel	920 h
Nombre d'intervenants	5
Nombre d'inscrits	103

	2019/2020	2018/2019
Enfants/Ados	24	22
Adultes	79	66



Atelier
marquet-
terie

THEATRE ET CIRQUE

ARTS DE LA SCÈNE

Le nombre d'inscrits en théâtre est en augmentation par rapport à la saison précédente, tout particulièrement chez les adultes, grâce à l'évolution d'un des cours de théâtre thématique organisé sur 2 sessions de 15 séances. Les deux thèmes proposés étaient : la prise de parole en public avec une présentation publique prévue en fin de session et l'interprétation de grandes scènes de cinéma face à la caméra. Chez les enfants, la fréquentation est importante avec une moyenne de 12 enfants par atelier. Les ateliers d'improvisation théâtrale animés cette année par 2 comédiens poursuivent leur progression.

Lors du confinement, les animateurs ont été très réactifs pour poursuivre les cours de théâtre et d'improvisation en visio. En cirque, cela n'a pas été envisageable en raison d'une activité difficilement transposable à distance. Les spectacles de fin de saison n'ont pu avoir lieu en présentiel, mais les animateurs ont souhaité proposer une restitution du travail effectué par les adhérents. Marie-Laudes Emond a réalisé des spectacles vidéo de chaque atelier à partir des enregistrements des séances en visio, et Gilles Martin a réalisé des spectacles audios de tous les ateliers. Les adhérents et les parents ont grandement apprécié l'investissement des animateurs pendant cette période et le travail conséquent que cela a nécessité. Pendant le déconfinement, les ateliers cirque ont pu reprendre en présentiel et les séances ont été récupérées à partir du mois de mai.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES, PROJETS & ÉVÉNEMENTS

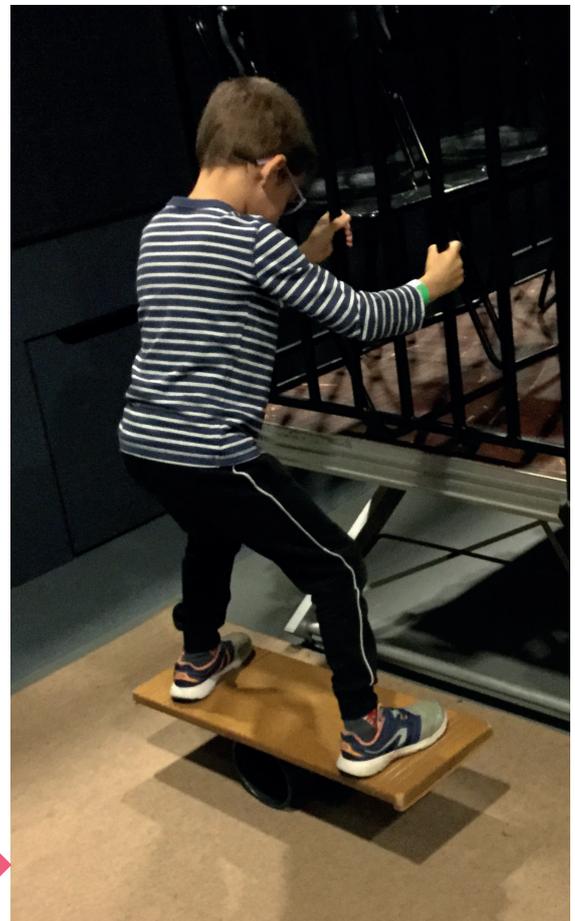
La présentation en public de la première session de l'atelier Théâtre thématique s'est déroulée le samedi 25 janvier en salle E. Bond et ce fut une belle réussite pour ce nouveau format. Certains participants ont d'ailleurs souhaité s'inscrire ensuite à la seconde session. Le projet d'atelier théâtre avec l'Ecole Saint-Joseph a été reconduit. Gilles Martin a travaillé avec les enfants de la classe de Mme Clémence Jomier sur le texte de l'Odyssée. En raison des conditions sanitaires, la pièce a été présentée au mois de juin dans le Parc de Saint-Cloud en présence des parents.

PERSPECTIVES 2020/2021

Les objectifs pour la saison à venir sont de renouveler l'atelier théâtre thématique adultes et de proposer aux adhérents de théâtre et d'improvisation de se produire lors des événements de l'ECLA.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	Volume horaire global annuel	Nombre d'intervenants	Nombre d'inscrits
3 pour 15 créneaux	705 h	5	142
		2019/2020	2018/2019
Enfants/Ados		103	99
Adultes		37	34



Stage de cirque

DANSE

Ce secteur connaît pour la 3^{ème} année une baisse des inscriptions, tout âge confondu, engendrant la fermeture de certains ateliers (Pousse d'éveil, Danse modern jazz 8/10 ans, Danse orientale 11/14 ans, Danse africaine et Tango adultes). Une offre concurrentielle plus importante, l'évolution de l'organisation des familles, l'accessibilité aux activités (emploi du temps, lieu) peuvent expliquer cette baisse. Pour sa 2^{ème} année de fonctionnement, l'atelier de Break dance poursuit sa progression et les ateliers de Hip hop sont plébiscités par les jeunes avec un très bon niveau de fréquentation. Ces ateliers bénéficient actuellement du succès du mouvement hip hop / danse urbaine auprès des jeunes, relayés par les réseaux sociaux et certaines radios. Les ateliers de Modern jazz adultes ont toujours un public fidèle qui aime se retrouver autour de leurs animatrices.

Pendant le confinement, les cours de danse n'ont pas été maintenus à distance. Cependant, Nathalie Vénuat a proposé de courtes chorégraphies enregistrées à partir desquelles les plus jeunes étaient invités à danser avec un objet (plume, feuille de papier, etc). En Break dance, Quentin Chalono a proposé des séances de techniques et Mériem Ayoub a envoyé différents films en lien avec la danse orientale.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES, PROJETS & ÉVÉNEMENTS

Le Festival de danse

La 8^{ème} édition du Festival de danse s'est déroulée exceptionnellement les 31 janvier et 1^{er} février en raison de la 2^{ème} édition de La Nuit² prévue au mois d'avril. Sur le thème de la poésie, six spectacles ont été créés et présentés au Carré. Contrairement aux précédentes éditions, nous n'avons pas travaillé avec une compagnie de danse professionnelle pour la coordination des spectacles qui a été confiée à Nathalie Vénuat. Ces différentes évolutions pouvant être vécues par les animateurs comme contraignantes dans un premier temps, ont amené chacun à travailler différemment, à aborder l'organisation de la saison sous un autre angle. Ils se sont emparés du projet et ont accompagné leurs adhérents dans la réalisation d'un travail abouti et de qualité. Dans une démarche interdisciplinaire et collaborative, les ateliers d'arts plastiques enfants et adolescents de Betty Meissonnier, ainsi que l'atelier modèle vivant de Marie-Laure Tétaud ont participé au festival. De même, une adhérente de théâtre, plusieurs permanents et les volontaires en service civique ont participé en enregistrant un poème ou en le déclamant pendant l'un des spectacles.

Les chiffres du festival

Nombre de danseurs	225
Nombre d'intervenants	8
Nombre de spectacles	6
Nombre de spectateurs	662
Nombre de bénévoles	6
Nombre de permanents	8

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	Volume horaire global annuel	Nombre d'intervenants	Nombre d'inscrits
11 pour 29 créneaux	1035 h	8	256
		2019/2020	2018/2019
Enfants/Ados		176	204
Adultes		80	87

ACTION SCOLAIRE

L'ECLA a été sollicité pour une intervention pédagogique en direction de deux classes de CP et de CE1 de l'école de La Malmaison à Rueil-Malmaison. Nathalie Vénuat a animé 6 séances/classe d'initiation à la danse dont l'objectif était de permettre aux enfants de prendre conscience de leur corps à travers le mouvement. Avant ces séances, les enfants, leurs professeurs et Nathalie Vénuat ont assisté au spectacle Anthologie du cauchemar au théâtre de Chailot. Ce spectacle a servi de fil conducteur au projet.

PERSPECTIVES 2020/2021

Elaboration et lancement d'un nouveau projet pédagogique pour les jeunes de 8 à 14 ans en modern jazz. Les cours seront programmés à raison de 2 séances/semaine, par cycle, niveaux et tranches d'âge. L'objectif est de proposer un nouveau parcours pédagogique qui allie progression, apprentissage technique et chorégraphique et le plaisir de danser.

Festival de danse



MUSIQUE

ARTS DE LA SCÈNE

Le secteur est relativement stable en nombre d'inscrits et certains d'entre eux pratiquent plusieurs instruments. L'augmentation sensible des inscrits adultes s'explique en partie par une augmentation de l'effectif en Chorale Gospel et un nombre plus élevé d'adultes inscrits en instruments. Afin d'ajuster l'offre à la demande en batterie, l'atelier du vendredi n'a pas été reconduit suite au départ de l'animateur. La demande reste soutenue en piano et en guitare, contrairement à la basse et au violon.

Audrey Thirot a repris les ateliers d'Éveil musical et de Chorale enfants avec un projet qui permet d'initier un véritable parcours musical pour les enfants dès 3 ans. Elle a également repris l'un des ateliers de chant.

Un nouvel atelier d'ensemble d'instruments à vent a été ouvert par Maxime Jean-Louis, mais la question de la fréquentation des ensembles reste sensible. En effet, la pratique en ensemble qui est encouragée, semble décliner un peu plus chaque année. Malgré l'incitation avec le pack musique et les temps de concerts proposés, la proportion d'inscrits reste très faible.

Pendant le confinement plusieurs animateurs ont fait des propositions pour poursuivre l'activité à distance par exemple : Audrey Thirot pour tous ces ateliers (chant, éveil musical, chorale) en proposant des vidéos dédiées chaque semaine, Alexandre Polleri, en mettant en place des visioconférences avec ses élèves et Abyale en proposant une vidéo de cours et un projet de fin d'année filmé.

Tous ont maintenu au minimum un lien en prenant et donnant des nouvelles et quelques exercices à faire.

A la sortie du confinement, tous les cours qui ont pu se poursuivre à distance (guitare ou instruments "sensibles", vents, chant) ont été maintenus.

En revanche, les cours de batterie et de basse, plus difficiles à enseigner en visio, ainsi que les cours de piano, pour les enfants, ont repris en présentiel, tandis que certains adultes préféreraient continuer à distance. Finalement, une offre a été faite à chaque adhérent pour récupérer tout ou en partie les cours en prolongeant les ateliers, parfois jusqu'au 10 juillet.

Le secteur a su faire face à la crise sanitaire et chaque animateur a trouvé des solutions pour maintenir un enseignement de qualité.

En revanche, les ensembles seront certainement les ateliers les plus touchés par la crise sanitaire car très peu de séances ont été récupérées en fin d'année (ensembles acoustique et jazz), voire pas du tout (ensembles musicales actuelles, big band et vents).

Les studios de l'ECLA ont une fréquentation relativement constante. Les forfaits suspendus par la crise sanitaire ont été reportés à l'année suivante.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES, PROJETS & ÉVÈNEMENTS

12 décembre : Concert des 20 ans du Big Band

Cette année 2019 marquait les 20 ans d'existence du Big Band et pour fêter cet anniversaire, un concert et un buffet festif ont été organisés lors de l'Assemblée Générale.

Grace au travail de Franck Filosa et de tous les musiciens du Big Band pendant plusieurs mois, cette soirée a été une vraie réussite musicale, très appréciée par les musiciens d'hier et d'aujourd'hui et le public (120 personnes présentes)

Concert
des 20 ans
du Big Band
de l'ECLA



Stage
d'éveil
musical

qui ont retrouvé grâce à un diaporama tous les visages et les temps forts qui ont fait l'histoire de cet ensemble depuis sa création.

16 et 17 décembre : Ateliers Musiques actuelles, ateliers ouverts et concerts de poche.

Depuis 3 ans, les ateliers musiques actuelles suivent un parcours progressif avec en point de mire le concert de fin de saison du dispositif Import-Export. Ce premier concert permet de présenter l'atelier aux parents et de les sensibiliser aux différents rendez-vous proposés. C'est un moment très apprécié des parents qui peuvent entendre le travail des premières semaines et découvrir l'ambiance et les axes pédagogiques de l'atelier.

Avec l'arrivée d'Audrey Thirot, des stages d'éveil musical sont venus enrichir l'offre des stages à la carte (Toussaint, février) avec beaucoup de succès.

Les événements suivants ont été annulés en raison de la pandémie de COVID-19

- 5/04 : Rencontre et enregistrement Import/Export à Sceaux
- 15 au 17/05 : Week-end musical et Tremplin Rock en Seine
- 21/06 : Fête de la Musique

LOCATION DES STUDIOS

Nombre total d'heure de location	186 h
Dont 1 forfait annuel	90 h
3 forfaits 10 séances	60 h
Nombre d'inscrits	26

PERSPECTIVES

Un diagnostic du secteur musique devait être présenté au printemps 2020. La crise sanitaire a malheureusement bouleversé le calendrier qui nous permettait d'amorcer cette évolution du secteur. Un des axes majeurs à mettre en place concerne le parcours du musicien, de l'éveil musical à l'âge adulte, avec une offre d'ateliers par étape et le développement de la pratique collective.

Il est tout de même envisagé de mettre en place dès la saison 2020/2021, un atelier parent/bébé musique et un laboratoire musical pour les 6/7 ans avec la découverte de 3 instruments principaux (piano, guitare, batterie) mais également la basse, les instruments à vent et surtout une découverte de la pratique d'ensemble afin d'imprégner le goût du jeu en groupe dès le plus jeune âge.



CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	Volume horaire global annuel	Nombre d'intervenants	Nombre d'inscrits
17	4140 h	16	380
	2019/2020	2018/2019	
Enfants/Ados	278	303	
Adultes	102	84	

LANGUES

CULTURE ET SCIENCES

La 2^{ème} année de reprise des anciens cours de langues de l'ADEI s'est poursuivie avec toujours Espagnol adultes, Anglais enfants et adultes, Français Langue Etrangère. Le nombre d'inscrits est en baisse par rapport à l'année dernière. Une tentative d'intégrer l'italien à la programmation a été faite en septembre mais hélas sans succès. Pendant le confinement, les animateurs ont été très proactifs avec des cours pour les adultes assurés en ligne dès le début, sauf pour les enfants car c'était très difficile à organiser mais ils ont été récupérés en présentiel en juin pour tous.

ACTIONS PÉDAGOGIQUES, PROJETS, ÉVÈNEMENTS

Armelle Mc Gown a dû renoncer, en raison de la pandémie, à la représentation, en fin de saison, à des courtes scènes de théâtre en anglais qu'elle avait préparé avec l'atelier des enfants de CM2.

Delphine Clocheret a eu plus de chance avec ses élèves du cours Avancés de F.L.E. Ils ont pu répondre à l'offre de partenariat de la médiathèque dans le cadre de l'opération nationale « Dis-moi dix mots ». Le cours a été externalisé à la médiathèque le temps de participer à l'atelier : travail écrit sur le thème de l'eau.

PERSPECTIVES

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, mener la saison 2020/2021 à terme. Se préparer à une nouvelle mise en place d'un enseignement en ligne, si nécessaire. Des sketches en anglais avec les enfants de CM2 seront de nouveau présentés aux familles en fin d'année scolaire si la situation le permet.

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	Volume horaire global annuel	Nombre d'intervenants	Nombre d'inscrits
11 pour 29 créneaux	727,5 h	5	118
		2019/2020	2018/2019
Enfants/Ados		44	62
Adultes		74	82



Atelier théâtre

NUMÉRIQUE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

Le nombre d'inscrits est en légère augmentation par rapport à la saison passée. Fort du succès rencontré sur des stages et/ou des formats poches, deux nouveaux ateliers annuels ont été programmés. Les Savants en herbe et le codage. Ce dernier, ainsi que l'atelier fusées et drones proposé par Planète sciences n'ont pu ouvrir en raison du nombre insuffisant d'inscrits.

En revanche, l'atelier Maquettes & architecture a ouvert un second atelier pour les 8/10 ans grâce au positionnement horaire moins tardif.

Pendant le confinement, il a été demandé aux intervenants qui le pouvaient de conserver un lien avec les adhérents, mais aucun atelier n'a pu être maintenu.

Les Savants fous et les p'tits archis ont fourni quelques vidéos que nous avons adressé aux adhérents ou mis en ligne sur notre Newsletter. A la sortie du confinement, les ateliers des Savants fous ont repris en visioconférence puis en présentiel dès que cela a été possible.

Les p'tits archis et l'atelier de jeux vidéo et animation ont repris en présentiel avec des récupérations jusqu'à la seconde semaine de juillet. Les ateliers Echecs et robotique n'ont pas repris du tout.

Il ressort du premier confinement que le public du secteur majoritairement très jeune et la nature des activités ne sont pas facilement adaptables à la pratique à distance.

STAGES, PROJETS ET ÉVÈNEMENTS

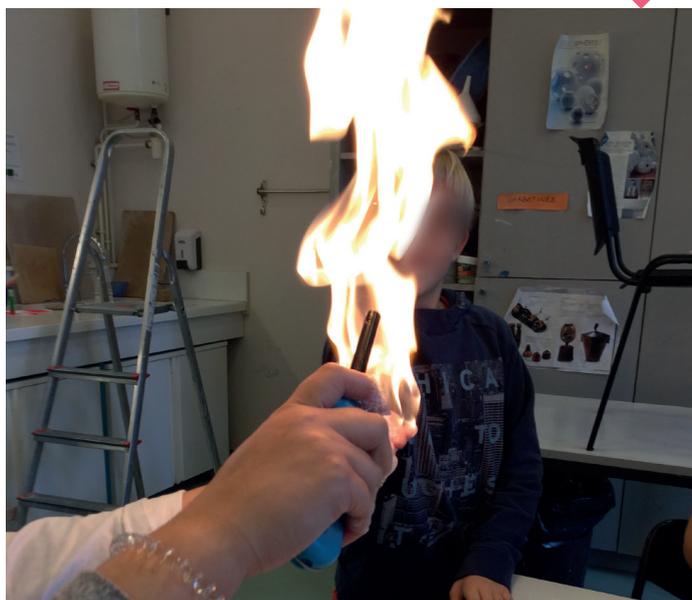
Le secteur est toujours bien représenté en ce qui concerne la programmation de stages vacances ou formats poche avec une offre diverse. En raison de la pandémie, le Trophée de la robotique a été annulé.

PERSPECTIVES 2020/2021

Les séances non effectuées de l'atelier robotique suite à l'annulation du Trophée seront reportées la saison suivante après accord des adhérents.

Les incertitudes concernant l'évolution de la crise sanitaire en cours ne nous incitent pas à développer l'offre sur le secteur pour l'instant.

Stage de sciences sur la lumière



CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	Volume horaire global annuel	Nombre d'intervenants	Nombre d'inscrits
5	405 h	5	84
		2019/2020	2018/2019
Enfants/Ados		80	72
Adultes		4	4

FORME ET BIEN-ÊTRE

SPORT

Le Karaté et les ateliers Bien-être ont connu un très bon taux de participation, particulièrement en Yoga, Pilates et Tai Chi Chuan. Nous avons ouvert un 2^{ème} cours de Tai Chi Chuan et démarré une collaboration avec l'association SOS éducateurs (sportifs) pour animer les cours de Pilates et de fitness. Dans le cadre des stages "format poche", nous avons lancé une offre d'ateliers de Bien-être avec des propositions mixtes Yoga et Pilates.

Pendant le confinement, nous avons proposé dès le début du mois d'avril un programme des cours en visio en direct ou enregistrés. En raison du contexte anxiogène et pour le bien-être de tous, nous avons décidé de rendre accessible l'ensemble des cours à l'ensemble des adhérents. Nous pouvons saluer la réactivité des animateurs et la qualité de leurs propositions.

Démonstration de karaté



Les effectifs globaux du secteur fléchissent depuis deux ans. Les cours organisés pendant la pause méridienne et en journée sont les plus impactés et nous avons dû fermer le cours de boxe française pour les enfants. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette érosion : l'ouverture d'une salle de fitness aux bureaux de la Colline, la concurrence d'une offre associative et commerciale (coachings individuels) et l'emplacement excentré du Carré qui ne permet pas de toucher les clodoaldiens les plus éloignés du Carré. De même, l'adéquation de l'offre/demande, les changements des intervenants sur certains ateliers participent à la fragilisation du secteur.

Au regard de la baisse des effectifs, nous avons réalisé un sondage auprès des adhérents pour connaître le niveau de satisfaction, les besoins et attentes, recueillir les remarques et idées dans le but d'améliorer et adapter notre offre. Nous avons reçu 141 réponses, soit 45% des adhérents en Forme et Bien-être (hors Karaté). Il en ressort que nos activités touchent en priorité un public qui habite à proximité du Carré, sur les quartiers Centre et Montreuil. La majorité (69%) vient à pied, en exprimant une réelle difficulté pour stationner. Le niveau d'appréciation globale de l'offre (qualité du cours, ambiance, matériel, accueil, tarifs, planification) est bon ou très bon (85,83%) et nos formules d'inscription correspondent aux attentes (86,36%). Cependant, il a été formulé la mise en place de modalités d'inscription plus souples (au trimestre ou à la séance) et un élargissement de la programmation des activités pendant les vacances. Plus de 57% seraient intéressés par de nouvelles activités. Ce sondage nous conforte dans nos choix et nous éclaire sur la nécessité de développer notre offre avec un plan de communication digitale renforcé (internet, réseaux sociaux). D'autre part, une réflexion doit être menée sur l'accessibilité à nos activités (localisation, mobilité) et les modalités d'inscriptions.

PERSPECTIVES 2020/2021

- Repenser l'offre avec comme axe de développement le sport santé et le Bien-être (un partenariat avec la Fédération française de sport est à étudier)
- Développer l'offre de stages "Format poche" en les orientant sur des activités de Bien-être
- Consolider notre partenariat avec SOS éducateurs.
- Réfléchir à de nouvelles modalités d'inscriptions et une nouvelle organisation des séances pendant la saison (ouverture pendant les vacances)

CHIFFRES CLÉS

Nombre d'activités proposées	26 pour 60 créneaux	
Volume horaire global annuel	1695 h	
Nombre d'intervenants	11	
Nombre d'inscrits	574	
Nombre de Pass déjeuner sportif	27	
Nombre de Pass Forme	96	
	2019/2020	2018/2019
Enfants/Ados	99	108
Adultes	475	569

STAGES

LES STAGES À LA CARTE POUR LES ENFANTS DE 4 À 10 ANS

Proposée depuis 3 ans, cette formule de stages éducatifs et récréatifs « à la séance » a une nouvelle fois très bien fonctionné lors des vacances de Toussaint et d'hiver avec un total de 151 enfants accueillis, soit un taux de participation de plus de 80%. Les stages pendant les vacances de printemps et d'été ont dû être annulés en raison des conditions sanitaires. Cette formule permet aux parents d'inscrire les enfants à la demi-journée ou la journée à des activités artistiques et sportives encadrées par nos animateurs.

	4/6 ans	7/10 ans
Nombre d'enfants	79	72
Nombre de séances souscrites	395	385
Nombre de séances proposées	480	480
Taux de participation	82,29%	80,21%



Stage de magie

LES STAGES ADOLESCENTS ET FORMATS Poches Adultes

Trois stages pour les adolescents se sont déroulés pendant les vacances de Toussaint et d'hiver en magie et création de jeux vidéo.

Dans le cadre des stages formats poches programmés le samedi, trois stages animés par nos animateurs de Forme et Bien-être ont ouvert. Nous avons malheureusement dû annuler les autres stages, notamment ceux en familles par manque d'inscrits ou en raison des conditions sanitaires.

	11/14 ans	Adultes
Nombre de participants	18	34
Nombre de stages	3	3
Nombre de places	24	45
Taux de participation	75%	75,56%



Stage de peinture sur porcelaine

Ce rapport a été rédigé avec le concours de Anne Hubert, Aurélie Chardin, Karen Elasri et Dominique Christien

STATISTIQUES

RÉPARTITION DES ADHÉRENTS PAR ÂGE ET PAR COMMUNE



Années Communes	- de 7 ans		7 - 11 ans		12 - 18 ans		19 - 25 ans		26 - 45 ans		46 - 65 ans		+ 65 ans		Totaux		
	18 19	19 20	18 19	19 20	18 19	19 20	18 19	19 20	18 19	19 20	18 19	19 20	18 19	19 20	18 19	19 20	
Saint-Cloud	247	199	419	373	314	269	30	26	230	221	319	333	147	146	1706	1567	
%	92,16	92,99	93,11	91,87	88,70	89,37	68,18	76,47	84,56	83,40	75,77	78,17	74,62	76,04	85,04	85,26	
Hors Saint-Cloud	21	15	31	33	40	32	14	8	42	44	102	93	50	46	300	271	
%	7,84	7,01	6,89	8,13	11,30	10,63	31,82	23,53	15,44	16,60	24,23	21,83	25,38	23,96	14,96	14,74	
dont	Garches	7	5	10	14	10	13	5	2	9	9	20	15	12	11	73	69
	Boulogne	3	1	2	1	1	2	0	0	4	4	5	5	4	4	19	17
	Ville d'Avray	1	1	1	1	3	2	0	0	1	0	9	5	6	6	21	15
	Sèvres	0	0	0	2	0	0	0	1	1	1	5	5	2	2	8	11
	Suresnes	5	5	10	2	7	6	0	0	2	3	10	11	5	4	39	31
	Autres	5	3	8	13	19	9	9	5	25	27	53	52	21	19	140	128
Totaux	268	214	450	406	354	301	44	34	272	265	421	426	197	192	2006	1838	

Âge au 1^{er} octobre de la saison.

hommes	638	587
%	31,79	31,94
femmes	1369	1251
%	68,21	68,06

RÉPARTITION DES INSCRIPTIONS

Ateliers	Inscriptions	
	2019 / 2020	2018 / 2019
Arts plastiques	386	377
Artisanat d'art	103	88
Danse	256	291
Numérique, sciences et culture	84	76
Musique	380	387
Sport, forme & bien-être	574	632
Théâtre et cirque	140	133
Langues	118	144
Total	2041	2128

SO ART CAFE

LES ANIMATIONS DU SO ART CAFÉ EN IMAGES

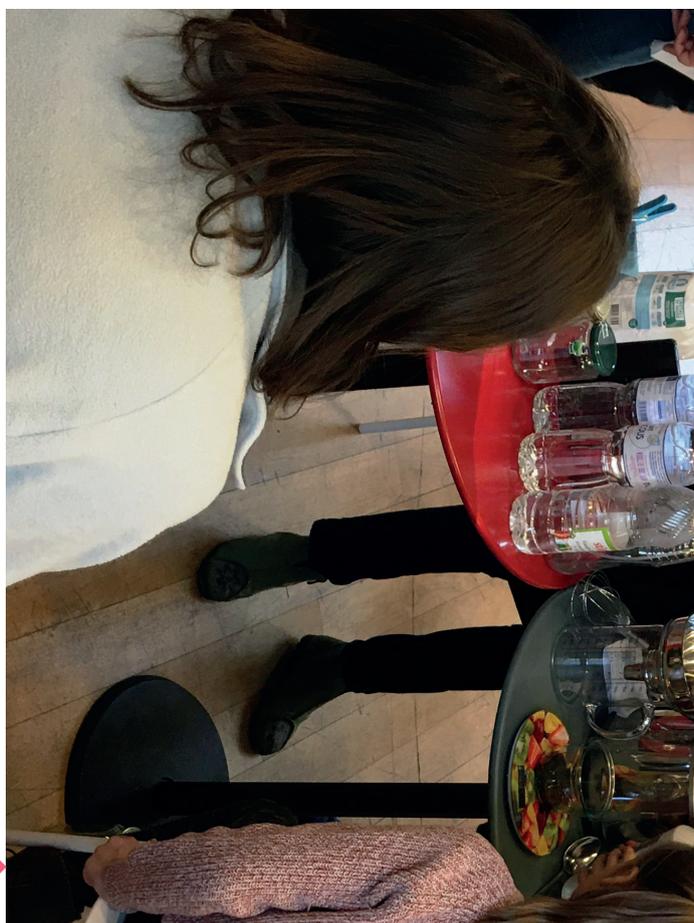
La coordination du So Art Café a été confiée à Solène Lemoine à partir de la mi-novembre dans le cadre d'une mission de service civique. Jusqu'à sa fermeture au mois de mars en raison du COVID-19, plusieurs animations ont été organisées avec l'implication des adhérents et des animateurs.

Animation échecs



Soirée jeux de société en famille

Animation Fabriquer sa lessive naturelle



RAPPORT FINANCIER

Rapport établi par **Bernard Siouffi, Trésorier**, avec le concours d'Emmanuel Brossard, Directeur de l'ECLA, à partir des éléments du Cabinet d'Expertise Comptable Euclide Expertise et du Commissaire aux Comptes le Cabinet Baker Tilly STREGO, que je remercie de leur travail. Ce rapport a été discuté et approuvé, comme l'ensemble des comptes de l'exercice et le budget 2020/2021, par le Bureau puis par le Conseil d'Administration du 21 janvier 2021.

PROPOS LIMINAIRES

Règles et fonctionnement

L'ECLA a un **exercice comptable** qui commence de **1^{er} septembre et se termine le 31 août**, pour s'adapter à la saisonnalité de l'activité, qui suit naturellement l'année scolaire. Seuls les faits marquants qui ont une incidence sur les comptes sont commentés dans ce rapport financier de l'exercice 2019/2020, un Rapport d'Activité séparé, sur le même exercice, étant par ailleurs publié. Les comptes détaillés sont consultables à l'ECLA, dans les modalités et délais statutaires, sur demande de tout adhérent.

Ces comptes sont suivis mensuellement par le Directeur et le Trésorier et examinés régulièrement, comme l'avancement du budget, par le Bureau et le Conseil d'Administration. Votre Trésorier est impliqué dans toutes les décisions pouvant avoir une incidence significative sur la gestion, le financement de l'activité et les procédures. Il veille à la transparence des éléments budgétaires vis-à-vis des tiers.

Il reçoit chaque année un rapport de l'Expert-Comptable et du Commissaire aux Comptes, ainsi que les réponses aux questions de fond sur lesquelles il a demandé, comme chaque année, un contrôle approfondi. Il s'assure de la mise en œuvre des recommandations émises dans ces rapports.

Eléments conjoncturels

L'ECLA a connu au second semestre, comme beaucoup d'acteurs du monde économique et associatif, un **sérieux impact** dû à la situation sanitaire qui a entraîné un premier confinement du 14 mars au 11 mai, puis différentes mesures administratives de mise en sécurité.

Six impératifs ont guidé le Bureau et le Conseil d'Administration dans ce contexte :

- assurer la **protection et la sécurité de nos adhérents**,
- assurer **celle de nos salariés et prestataires**,
- prendre toute mesure de **gestion visant à adapter notre fonctionnement** à cette crise inédite,
- **maintenir l'emploi et les conditions salariales du personnel**,
- permettre la **poursuite**, sous de nouvelles formes, **des activités pratiquées**,
- et enfin **assurer la pérennité de notre association**.

Je souhaite saluer la Direction de l'ECLA qui a immédiatement réagit avec une grande responsabilité vis-à-vis de cette situation. Sur le plan de la gestion, et dès le début de la crise, des mesures de chômage partiel pour l'ensemble du personnel salarié et des demandes d'aide sur les charges salariales ont été activées.

En raison des circonstances et du caractère de force majeure de la crise sanitaire, dans le souci d'équilibre des comptes de l'exercice et du suivant, le bureau et le conseil d'administration ont décidé le non-remboursement des séances réalisées. Ils ont donné leur accord, dans un souci de fidélisation des adhérents, sur un avoir moyen de 50 euros sur les réinscriptions de l'exercice 2020 / 2021, qui représente à la date du calcul, un montant global de 91 900 euros.

Comptablement nous avons donc anticipé, sur cet exercice, **des avoirs à émettre à hauteur de 91 900 €**, utilisables à partir du prochain exercice. Nous avons par ailleurs comptabilisé des aides de l'Etat respectivement de 47 778 € au titre du chômage partiel et de 35 791 € au titre des exonérations de charges sociales et de l'aide au paiement.

Festival de
danse



BILAN

Actif

Le total général de l'actif net s'établit à **591 422 €**, dont **21 823 €** net d'actif immobilisé et **569 599 €** d'actif circulant dont **356 440 €** disponibles.

L'**actif net immobilisé** est en retrait de **8 937 €**, sans incidence significative.

L'**actif net circulant**, comprend 180 000 € placés sur des livrets « associatifs » dont 120 000 € encore cette année, placés en parts sociales de la Caisse d'Epargne IDF, en « quasi » totale sécurisation. Cette année, sur décision de cette banque, les dividendes ont été versés sous forme de parts complémentaires. On note toujours un rendement faible des livrets « associatifs » eu égard aux taux d'intérêts actuels.

Nos disponibilités ont chuté de **93 288 €** lié à la prudence des adhérents vis-à-vis de leur réinscription pour l'exercice 2020/2021.

Le total de l'actif circulant s'établit ainsi en retrait de 11 % par rapport à l'exercice précédent.

Pour autant la trésorerie de l'ECLA reste, à la date de clôture des comptes, structurellement excédentaire dans la mesure où les adhérents paient d'avance des acomptes, voire les cours individuels, par bonne mesure de gestion, avant la rentrée scolaire. Cette trésorerie assure normalement les dépenses de l'exercice dans des conditions financières stables.

Passif

Le total général du passif s'établit à **591 422 €**, dont **171 930 €** de fonds propres en légère augmentation de 9 828 €, lié à l'excédent de l'exercice. **Ces fonds propres** garantissent nos engagements sociaux et économiques sur une période d'un peu plus de 3 mois de nos charges générales, mesure de bonne gestion.

Nous avons par ailleurs poursuivi l'ajustement de la provision destinée à couvrir les indemnités de départ à la retraite du personnel de plus de 50 ans avec les charges sociales correspondantes, qui s'établit ainsi sur l'exercice à **145 943 €**.

Le poste « Dettes fiscales et sociales », de **28 589 €** enregistre une baisse sensible due aux mesures de chômage partiel, comprenant l'incidence des mesures d'aide de l'Etat.

Le poste « Autres dettes », de **178 055 €** comprend le montant des ventes adhérents, en forte baisse d'environ 70 % vis-à-vis de la même période de l'an passé ainsi que les avoirs à émettre à hauteur de **91 900 €**.

Le total des dettes s'établit donc à **262 249 €** en retrait de 32 % par rapport à l'exercice précédent.

Stage arts
plastiques



Bilan Actif

ACTIF		Exercice N 31/08/2020 12			Exercice N-1 31/08/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	31 623	31 320	303	306	3	1.10
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	94 754	93 335	1 419	2 585	1 167	45.12
	Autres immobilisations corporelles	203 574	183 473	20 101	27 868	7 767	27.87
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total I	329 951	308 128	21 823	30 760	8 937	29.05	
Comptes de liaison							
Total II							
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	26 372		26 372	2 595	23 777	916.25
Valeurs mobilières de placement	180 000		180 000	180 000			
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	356 440		356 440	449 727	93 288	20.74	
Charges constatées d'avance (3)	6 787		6 787	7 082	294	4.15	
Total III	569 599		569 599	639 404	69 805	10.92	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	899 550	308 128	591 422	670 164	78 742	11.75	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

Bilan Passif

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	152 455		152 455			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	9 647		1 941		7 705	396.87
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	9 828		7 705		2 123	27.55
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	171 930		162 102		9 828	6.06	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	6 100				6 100	
	Provisions pour charges	145 943		124 100		21 843	17.60
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources	5 200				5 200	
	Total III	157 243		124 100		33 143	26.71
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers	700		700			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 187		18 299		5 888	32.18
	Dettes fiscales et sociales	28 859		52 924		24 066	45.47
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	178 055		284 038		105 984	37.31
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	30 448		28 000		2 448	8.74
	Total IV	262 249		383 962		121 713	31.70
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		591 422		670 164		78 742	11.75

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

231 801

355 962

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits

Les produits d'exploitation, d'un total de **924 150 €**, en retrait de 12 % par rapport à l'exercice précédent, se décomposent globalement en trois postes clés que sont : **les ventes de produits et services pour 529 485 € (57 %), la subvention municipale pour 342 000 € (37 %)** qui comprend celles pour quotient familial / familles nombreuses, **les cotisations des membres pour 38 158 € (4 %)** et les ventes diverses pour le solde, de **14 507 € (2 %)**

Les charges

Les charges d'exploitation, d'un total de **911 000 €**, en diminution de 16 % par rapport à l'exercice précédent, se dé-

composent globalement en trois postes clés que sont : les salaires et traitements, charges sociales, impôts..., pour un montant global de **473 693 € (52 %)**, les achats divers et services extérieurs, pour un montant global de **398 896 € (44 %)**, les dotations aux amortissements et aux provisions et autres charges, pour un montant total de **37 584 € (4%)**.

Les taux de rémunération des placements financiers restant faibles, **produits financiers s'établissent à 1279 €, en net retrait par rapport à l'exercice précédent** (voir remarque ci-dessus)

Résultat courant et excédent de l'exercice

Notre **résultat courant s'établit en excédent de 14 428 €, ce qui doit rester, en bonne gestion, notre objectif**. Compte tenu par ailleurs des ajustements, charges exceptionnelles, impôts et majorations diverses, notre exercice est donc clôturé avec un excédent de **9 828 €**.

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12 31/08/2019	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 390	3 974	584	14.71
Production vendue de Biens et Services	529 485	637 123	107 638	16.89
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	342 000	342 000		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	5 632	822	4 810	585.02
Collectes	5 300		5 300	
Cotisations	38 158	39 882	1 724	4.32
Autres produits	185	21 835	21 650	99.15
Total I	924 150	1 045 636	121 486	11.62
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	2 049	2 855	806	28.22
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	194	379	185	48.88
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	396 653	432 357	35 704	8.26
Impôts, taxes et versements assimilés	15 881	17 715	1 834	10.35
Salaires et traitements	366 739	439 140	72 400	16.49
Charges sociales	91 073	167 692	76 620	45.69
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	9 641	8 736	905	10.35
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	27 943	12 211	15 732	128.83
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	827	548	279	50.97
Total II	911 000	1 081 633	170 633	15.78
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	13 150	35 997	49 146	136.53
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Compte de résultat (suite)

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/08/2020	12	31/08/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	1 279		3 808		2 530	66.43
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 279		3 808		2 530	66.43
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 279		3 808		2 530	66.43
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	14 428		32 188		46 617	144.82
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	518		42 932		42 414	98.79
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	518		42 932		42 414	98.79
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	451		2 518		2 067	82.08
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	451		2 518		2 067	82.08
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	67		40 414		40 347	99.83
Impôts sur les bénéfices (IX)	533		520		1 053	202.50
Total des produits (I+III+V+VII)	925 947		1 092 376		166 429	15.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	910 918		1 084 671		173 752	16.02
Solde intermédiaire	15 028		7 705		7 323	95.04
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 200				5 200	
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	9 828		7 705		2 123	27.55

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'EXERCICE 2020-2021

Dans le contexte actuel, la mise en place du budget prévisionnel a été deux fois décalée pour tenir compte des réalités constatées au fil du temps et nous adapter en conséquence. La version présentée reprend, dans la forme habituelle, les produits et charges de nos activités, les dépenses liées au fonctionnement. Les aides sur activité partielle ont été indiquées en déduction de charges à hauteur de 38 400 €. De même l'appel au fond de solidarité pour un montant de 20 000 € et la réévaluation d'une partie de l'avoir de l'exercice précédent pour un montant de 30 000 € ont été notés en augmentation des produits. Le budget prévoit cette année le remboursement des ateliers et stages payés non dispensés.

— **Charges prévisionnelles**, ventilées en trois grandes rubriques :

- **Services généraux (salaires et frais généraux) : 376 950 €.** Tous les postes ont été revus à la baisse, sauf la provision retraite réajustée. Conformément aux recommandations approuvées par le Bureau et le Conseil d'Administration l'ECLA prendra à sa charge les compléments de salaire au-delà du chômage partiel pour cette saison.

- **Ateliers et stages : 460 400 € en nette diminution par rapport à l'exercice précédent, compte tenu des contraintes présentes de certaines activités.**

- **Animation générale : 17 350 €, à son étiaje minimum.**

— **Produits prévisionnels**, ventilés également en trois grandes rubriques :

- **Subventions, et adhésions : la subvention municipale est maintenue cette année à 342 000 €, les adhésions budgétées à 30 000 €.**

- **Ateliers et stages. Pour un montant global de 422 000 € net des réductions ECLA, FNB et QF, déduites à part. Comme chaque année, en regard de chaque secteur d'activité sont estimées les recettes correspondantes.**

- **Recettes diverses et produits exceptionnels, pour un montant estimé de 10 700 €.**

Résultat prévisionnel

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments et du contexte connu à ce jour, ce budget est exceptionnellement présenté en **déficit de 30 000 €.**

REMARQUES COMPLÉMENTAIRES DU TRÉSORIER

Beaucoup d'incertitudes persistent sur la réalisation de l'exercice 2020/2021. J'observe néanmoins le renouvellement du soutien de la Municipalité, la solidarité de nos adhérents et la bonne santé financière de notre association, la cohésion de l'équipe et des organes de gouvernance et suis confiant sur notre possibilité de mobiliser d'autres leviers d'ici la fin de l'exercice, y compris, le moment venu, le développement d'une offre complémentaire de l'ECLA pour répondre à la demande de nos membres.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Conformément à l'ANC 2018-06, l'ECLA a comptabilisé des contributions volontaires se décomposant comme suit :

— Pour les locaux :

Eau	5 000 €
EDF	10 000 €
Chauffage	30 000 €
Mise à disposition des locaux	30 000 €

— Pour le bénévolat :

Mécénat de compétences	6 750 €
Bénévoles	10 500 €

L'association ne dispose pas d'informations probantes pour évaluer le coût de la mise à disposition des locaux et des consommations.

La valorisation des bénévoles est faite sur la base d'un SMIC horaire brute, soit 10.15€. Le mécénat de compétences a débuté en décembre 2019.

La valorisation a été faite sur la base de 180h à un taux horaire de 25€ brut auquel il convient de rajouter un taux de charges sociales de 50%.

Par ailleurs, suite à la mise en place du nouveau règlement ANC 2018-06, des modifications de compte ont été effectuées et notamment sur :

- les dons
- le mécénat

Budget prévisionnel 2020/2021

CHARGES		2020/2021	2019/2020	PRODUITS		2020/2021	2019/2020
Services Généraux							
Salaires permanents		186 650	211 400	Subvention municipale			
				<i>Fonctionnement (inclus QF et FNB)</i>	342 000	342 000	
Provision retraite		25 000	12 000	Autres soutiens à mobiliser	20 000		
Service civique		0	3 000	(Fonds de solidarité)			
Frais généraux		156 000	167 000	Adhésions	30 000	40 500	
Dotation aux amortissements		7 000	7 000				
Conseil d'établissement		2 300	2 500				
S/s total frais généraux		376 950	402 900	S/s total	392 000	382 500	
Animation							
Ateliers							
Secteur musique							
Musique				Cotisations musique			
Salaires et charges	135 000	153 500			122 000	163 000	
Animation	650	1 000					
Art Dramatique							
Salaires et charges	38 100	38 500		Cotisations Art Dramatique	32 000	40 000	
Animation	350	600					
Forme & Bien-être							
Salaires et charges	73 250	76 300		Cotisations Forme & Bien-être	80 000	158 000	
Animation	600	1 000					
Danse							
Salaires et charges	44 000	39 500		Cotisations danse	44 000	60 000	
Animation	300	500					
Artisanat							
Salaires et charges	23 400	38 500		Cotisations artisanat	16 000	32 500	
Animation	600	800					
Arts visuels							
Salaires et charges	103 000	117 700		Cotisations Arts Visuels	58 000	122 500	
Animation	4 000	6 000					
Culture scientifique							
Salaires et charges	16 000	19 400		Cotisations Sciences & Culture	14 000	22 000	
Animation	0	500					
Langues							
Salaires et charges	24 450	41 000		Cotisations Langues	18 000	30 000	
Animation	200	500					
Artothèque							
Salaires et charges	12 000	38 100		Cotisations, emprunts, ventes	3 000	8 000	
Animation	3 000						
Stages							
Salaires et charges	19 000	23 000		Cotisations stages			
Animation	900	900			30 000	34 000	
Aides activité partielle		-38 400		Réévaluation de l'avoir adhérents estimé au 31/08/20	30 000		
				Réductions QF FNB ECLA	-25 000	-40 000	
S/s total Ateliers + stages		460 400	597 300	S/s total participation adhérents	422 000	630 000	
Animation Générale							
Salaires et charges	5 100	38 000		Recettes (Billetterie, Bar)	500	8 200	
Animation	7 200			Subvention ville La Nuit²		15 000	
Fournitures	2 250	13 000		Mécènes et sponsors	0	10 000	
				Subvention Région	1 700	1 700	
				(Tremplin rock en seine)			
Actions sociales et scolaires	2 800	2 400		Actions sociales et scolaires	3 500	2 700	
S/s total animation générale	17 350	53 400		S/s total divers animation	5 700	37 600	
				Produits exceptionnels et financiers	5 000	3 500	
TOTAL CHARGES		854 700	1 053 600	TOTAL PRODUITS	824 700	1 053 600	
				Résultat	-30 000	0	

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION ESPACE CLODOALDIEN LOISIRS ANIMATION E.C.L.A

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901
3 bis, rue d'Orléans
92210 SAINT-CLOUD
SIRET : 785 446 220 00044 - NAF : 9001Z

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2020

Aux Adhérents de l'Association **E.C.L.A**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « **E.C.L.A** » relatifs à l'exercice clos le 31 août 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration du 10 décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant mentionné dans les annexes :

- Le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe relatif aux conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 pour l'association.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 janvier 2021

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**
Commissaire aux comptes titulaire,
Membre de la CRCC de Paris



Halima BENSALAH
Commissaire aux comptes, Associée,
Membre de la CRCC de Paris



ASSOCIATION ESPACE CLODOALDIEN LOISIRS ANIMATION

E.C.L.A

Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901

3 bis, rue d'Orléans

92210 SAINT-CLOUD

SIRET : 785 446 220 00044 - NAF: 9001Z

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 août 2020

Aux Adhérents de l'Association E.C.L.A

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Paris, le 29 janvier 2021

Pour **Baker Tilly SOFIDEEC**
Commissaire aux comptes titulaire,
Membre de la CRCC de Paris

Halima BENSALAH
Commissaire aux comptes, Associée,
Membre de la CRCC de Paris

